



Le Conseil des États gonfle l'enveloppe pour la formation, la recherche et l'innovation

Le Conseil des États a donné suite à une proposition de sa Commission délibérante et revu à la hausse la croissance des dépenses en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour les années 2017-2020. Le Conseil fédéral avait proposé une croissance de 2%, taux que le Conseil des États a porté à 2,5%.

Face à la baisse des moyens de la Confédération, le Conseil fédéral avait proposé dans son programme de stabilisation de comprimer la progression des dépenses fédérales. Des finances fédérales stables et le respect du frein à l'endettement sont des priorités également aux yeux de l'économie. Cependant, le programme élaboré par le Conseil fédéral place les priorités au mauvais endroit : en vertu de son projet, le domaine FRI, décisif pour la croissance future de la Suisse, devait réduire la voilure de plus de 18 %. Sachant que ce domaine représente 10 % de l'ensemble des dépenses de la Confédération, il est mis à contribution dans une mesure supérieure à la moyenne.

Le Conseil des États n'a fait que suivre la décision du Conseil fédéral de déclarer le domaine FRI prioritaire. Les ressources de ce domaine progresseront de 2,5 % ces quatre prochaines années. Cela est indispensable au vu de la hausse des coûts (nouvelle augmentation du nombre d'étudiants, infrastructures onéreuses, soutien financier accru pour les examens professionnels supérieurs).

Renforcer les EPF en tant qu'institutions-phare

Du point de vue des milieux économiques, il convient de saluer tout particulièrement le fait que les institutions-phare du paysage suisse des hautes écoles – les EPF – reçoivent une rallonge de 160 millions de francs. Cela permettra notamment de développer le programme sur le «big data». Dans le sillage de la numérisation, il est décisif que la Suisse ne se laisse pas distancer par les leaders internationaux dans ce domaine. C'est au tour du Conseil national d'examiner cette question. Espérons qu'il soutiendra également le domaine FRI. Afin que le frein à l'endettement soit respecté, la croissance des dépenses doit être réduite dans d'autres domaines comme l'agriculture ou l'aide au développement. La raréfaction des ressources oblige à fixer des priorités. Or les dépenses en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation sont primordiales pour la prospérité future du pays.

Excellence dans l'éducation et la recherche



L'excellence de la formation et de la recherche est une des clés du progrès. Pour la Suisse, l'innovation est la plus précieuse des matières premières.